




**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEVENEZ MÉCÈNE DU MUSÉE MÉMORIAL DES PARACHUTISTES



Musée mémorial des parachutistes
Chemin d'Astra
64140 LONS
05.59.40.49.18 ou musee.parachutistes@gmail.com



LE MUSÉE DES PARACHUTISTES

Histoire des troupes aéroportées



LE MUSÉE MÉMORIAL DES PARACHUTISTES EST LE SEUL MUSÉE DÉPOSITAIRE DE L'IDENTITÉ DE L'ENSEMBLE DES TROUPES AÉROPORTÉES FRANÇAISES. IL VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR LEUR HISTOIRE, LEURS TRADITIONS, LEUR PATRIMOINE ET LEUR ACTUALITÉ.

Le Musée trouve son origine dans la salle d'honneur de l'école des troupes aéroportées (ETAP). Construit en 1964, cette salle, destinée au personnel de l'école, permettait de rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés au cours de leur mission. Espace d'exposition permanent, la salle d'honneur contribuait également à transmettre les traditions aux jeunes générations.

En 1984, la salle d'honneur, devient officiellement un musée ouvert au public.

Le 5 octobre 1997, après un grand chantier de réhabilitation, le musée mémorial des parachutistes est inauguré sous sa forme actuelle.

À travers ses collections présentées dans un espace de 1200 m², le musée retrace l'histoire des parachutistes français depuis leur création (1937) à nos jours.

Reconstitutions, équipements militaires, véhicules permettent une immersion totale dans la vie de ces soldats



LES PRÉCURSEURS ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Naissance de la technique et de l'emploi des parachutistes puis création des grandes unités parachutistes durant la Seconde Guerre mondiale.

LA GUERRE D'INDOCHINE (1946-1954)

Création des grandes unités aéroportées françaises.

LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954-1962)

Guérilla urbaine et héliportages dans l'immensité désertique avec une adaptation naturelle des soldats de l'insolite que sont devenus les paras, aptes à toutes les formes de combat.

LE MUSÉE EN CHIFFRE :

1964 : création de la salle d'honneur

1984 : la salle d'honneur devient un musée ouvert au public

1997 : premiers travaux de réhabilitation

10 000 objets militaires

Deux aéronefs

Deux expositions temporaires par an

12 000 visiteurs par an dont 500 scolaires

Le premier saut en parachute de l'histoire est effectué par le français André-Jacques Garnerin (1769-1823), après s'être décroché d'un ballon à hydrogène. Durant la Première Guerre mondiale, la perte de nombreux pilotes et observateurs en ballon pousse les militaires à s'intéresser à la technique et à mettre au point un parachute afin de permettre aux aéroliers de s'extraire de l'aéronef.

Aujourd'hui, la France compte plus de 13 000 parachutistes au sein des trois armées et de la gendarmerie.



LE MONDE CONTEMPORAIN

Les parachutistes continuent à être présents partout où le combat fait signe, qu'il s'agisse d'unités constituées pour des opérations de maintien de la paix, ou de missions opérationnelles dans le cadre des accords internationaux.

DEVENEZ MÉCÈNE

*pour la modernisation du
musée mémorial des
parachutistes*

SOLIDARITÉ ET PATRIMOINE AU COEUR DE VOTRE ENTREPRISE !

Seul musée d'histoire contemporaine du département des Pyrénées-Atlantiques, le musée mémorial des parachutistes souhaite entreprendre un ambitieux programme d'agrandissement et de modernisation des espaces d'exposition. Aujourd'hui, nous vous proposons de vous associer à cette belle aventure en devenant mécène. Être mécène du musée, c'est s'inscrire dans une dynamique, adhérer à un projet fort et fédérateur dans le domaine de la mémoire de nos camarades disparus et la transmission d'un héritage glorieux à la jeune génération.

NOS PROJETS :

- **l'extension de la crypte** qui permettrait de donner une place plus importante au devoir de mémoire, de permettre l'organisation de cérémonies et de donner à cet espace une identité forte. (Pour voir en image le projet de réhabilitation de la crypte, rendez-vous sur ce lien : <https://www.youtube.com/channel/UCGJI1mvIBSGKW91C65F2q8Q>) ;
- **la création de deux salles** destinées l'une aux expositions temporaires et l'autre à l'histoire du parachute ;
- **la rénovation des aéronefs** afin de préserver ces précieux objets de collection ;
- **l'enrichissement des collections** par l'acquisition de nouveaux aéronefs et de matériels spécifiques ;
- **la numérisation entière du musée** (tablettes, wifi, bornes et panneaux digitaux, etc.) afin de s'immerger dans l'univers des parachutistes.



POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DU MUSÉE ?

SOUTENIR LE MUSÉE C'EST S'ASSOCIER À L'HISTOIRE D'UNE NATION ET D'HOMMES QUI SE BATTENT POUR ELLE.

En faisant un don en faveur du musée inférieur à 2 millions d'euros et selon l'article 238 bis du code général des impôts, les entreprises basées en France bénéficient d'une réduction fiscale de 60% sur le montant dû de l'impôt sur les sociétés, dans la limite annuelle de 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes. Dans le cas où le seuil serait dépassé, la loi prévoit de pouvoir reporter l'excédent sur les 5 exercices fiscaux suivants. Pour tout don supérieur à 2 millions d'euros l'article 134 de la loi finance pour 2020 diminue de 60% à 40% le taux de réduction d'impôt.

Les entreprises mécènes bénéficient, en outre, de contreparties égales à 25% du don. (Présence du nom ou logo sur les supports de com, visite personnalisée du Musée, invitations à des événements et inaugurations des expositions, mise à disposition des espaces de réception pouvant accueillir conférences, séminaires...).

Exemples de coût d'un mécénat :

Montant du don	50 000 €	100 000 €	200 000 €
Coût après déduction fiscale	20 000 €	40 000 €	80 000 €
Montant des contreparties valorisables	12 500 €	25 000 €	50 000 €
Coût réel pour l'entreprise	7 500 €	15 000 €	30 000 €

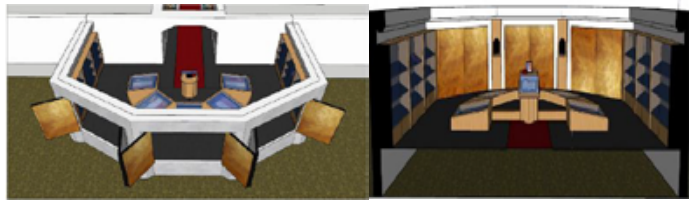
Connaissez-vous le mécénat de compétences ?

Il consiste à mettre à disposition des collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser des actions d'intérêt général mobilisant ou non leurs compétences. Ces mises à disposition peuvent être évaluées et donner lieu à un avantage fiscal.

Les avantages générés sont multiples :

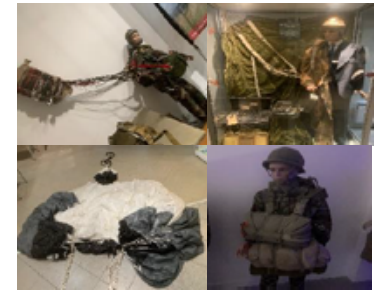
- le musée est soutenue par un appui humain et acquiert de nouveaux savoir-faire pour consolider ou développer son activité ;
- le salarié volontaire concrétise sa volonté d'être utile à la société et développe ses compétences, sa capacité d'adaptation et sa maîtrise de la gestion de projet ;
- l'entreprise produit un impact social positif et renforce ainsi sa réputation et son attractivité. Elle renforce également sa cohésion interne et la motivation au travail de ses collaborateurs.



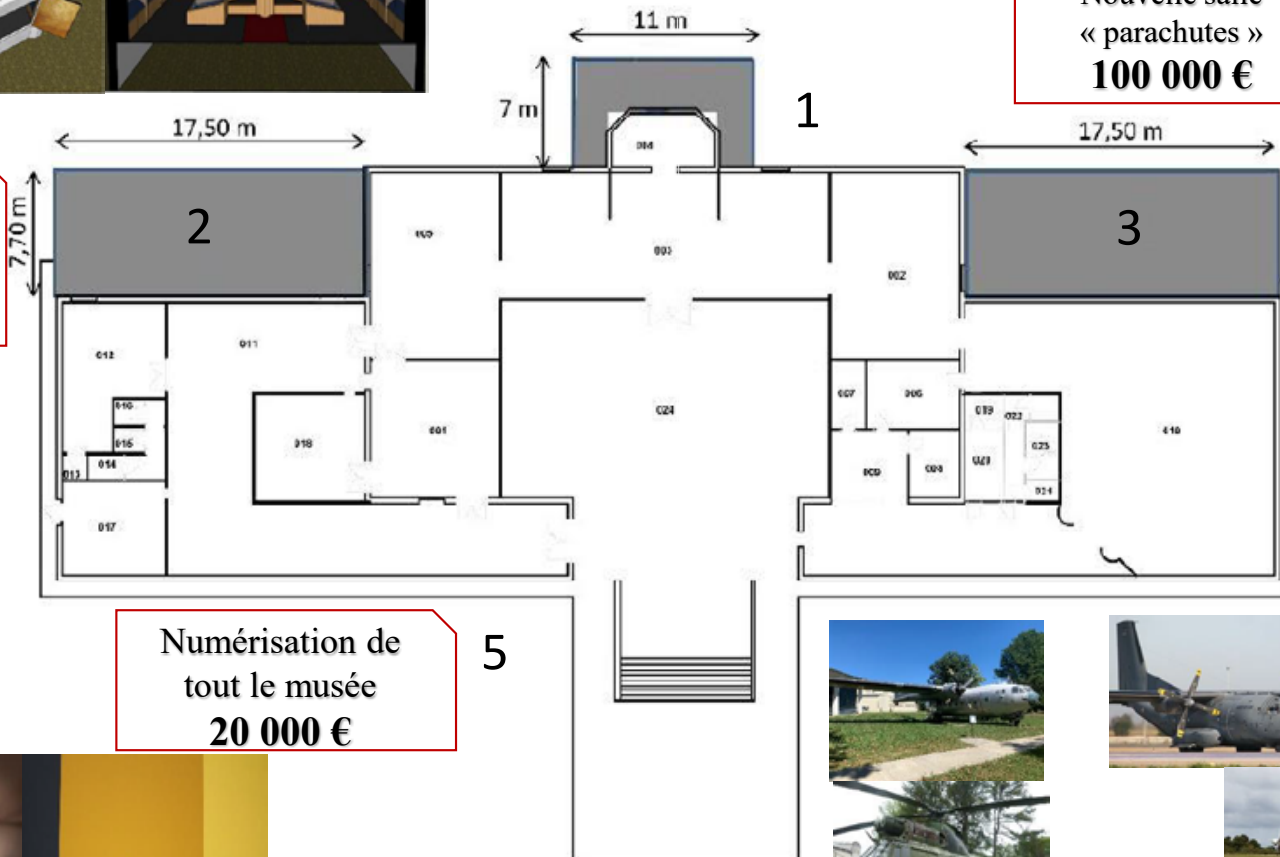
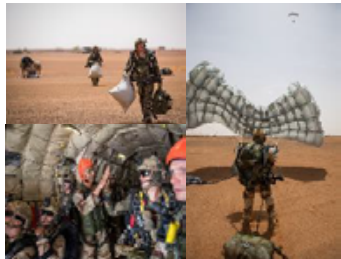


Agrandissement de la crypte
150 000 €

Nouvelle salle « parachutes »
100 000 €



Nouvelle salle « opérations actuelles »
100 000 €



4 Réfection des aéronefs et aéronefs en cours d'acquisition
30 000 €

5 Numérisation de tout le musée
20 000 €

